

## OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

Achever une appréciation du capital, en absolu comme en relatif, sur un horizon temps moyen à long terme en investissant dans les marchés des actions suisses tout en privilégiant les sociétés innovantes et leaders dans leurs marchés.

## REVUE DU PORTEFEUILLE

Compte tenu du niveau d'inflation extrêmement bas (1,0%) et de la très forte appréciation du franc suisse ces dernières semaines, la décision de la BNS d'abaisser ses taux de 25 points de base n'a été une surprise pour personne. Certains imaginaient même que dans un tel contexte, elle aurait pu aller jusqu'à 50 points de base. En effet, la force du franc provoque mécaniquement une baisse du prix des biens importés, faisant ainsi non seulement resurgir le spectre de la déflation, mais étriquant également certains exportateurs. D'autres baisses de taux s'avèreront par conséquent nécessaires pour la BNS. Le marché table aujourd'hui sur une baisse supplémentaire de 25 points de base d'ici la fin de l'année, avant que la BNS ne doive dégainer l'arme ultime, à savoir des interventions massives sur le marché des changes.

Malgré un mois bien morose, dynamisé durant ses derniers jours par les mesures d'ampleur décidées par Pékin pour relancer son économie, le fonds Bruellan Dynamic Swiss affiche une baisse de 0,8%, contre un recul de 1,6% pour le SPI.

Parmi les plus fortes contributions absolues à la performance du fonds, on retrouve Straumann (+10%), Givaudan (+7%), Belimo (+6%) et Sensirion (+9%).

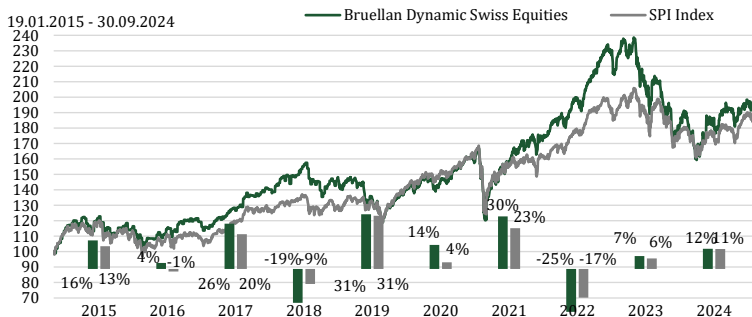
**Givaudan** continue son parcours sans accroc, le titre affichant d'ailleurs la deuxième plus forte performance du SMI depuis le début de l'année (+33%). Ceci grâce au retour à des volumes positifs, dopés par un regain d'innovation de la part de ses clients, l'entrée dans de nouveaux domaines d'activité, ainsi que la fin du déstockage et de la « shrinkflation ». Cette forte augmentation des ventes permet au géant des arômes d'améliorer sa profitabilité, laquelle devrait encore progresser grâce au lancement d'un programme d'optimisation de ses usines.

Quant à **Straumann** et **Belimo**, ils continuent de surfer sur une tendance positive depuis la publication de leurs résultats cet été, qui ont plus que rassuré le marché quant au dynamisme de leur activité. A l'inverse, **Nestlé** (-7%), **Roche** (-6%), **Novartis** (-5%), **Sandoz** (-5%) et **Galderma** (-5%) ont subi un fort recul boursier.

Le cours de **Roche**, après avoir rebondi de près de 35% depuis le point bas de fin avril, est reparti à la baisse. Le marché a été quelque peu refroidi par les résultats intermédiaires publiés concernant son portefeuille de médicaments pour lutter contre l'obésité (CT-388 et CT-996). Bien que l'efficacité de ces derniers soit plutôt bonne en termes de perte de poids par rapport à la concurrence, les effets secondaires semblent par contre plus importants à ce stade. Pour l'heure, il n'y a rien d'alarmant car il n'est pas rare de surdoser dans des phases initiales d'essais cliniques, puis baisser le dosage en cas d'intolérance. Les attentes sont cependant élevées et le risque est grand de voir le cours de Roche réagir avec une extrême sensibilité à la moindre nouvelle liée à ces deux produits, malgré un des pipelines les plus riches de l'industrie.

Pour ce qui est de **Nestlé**, on a assisté tout au long du mois à une révision baissière des estimations des analystes à quelques semaines de la publication des résultats du 3ème trimestre. Le risque est grand en effet de voir le géant veveysan revenir une fois de plus sur ses objectifs pour 2024 mais aussi 2025.

## PERFORMANCE NETTE CUMULEE & PERFORMANCE ANNUELLE



	Fonds	SPI Index	+/-
1 Mois	-0.8%	-1.6%	0.8%
3 Mois	4.1%	2.0%	2.1%
YTD	11.6%	11.5%	0.1%
Depuis la création	113.6%	102.0%	11.6%

Source: Bruellan. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Toute forme d'investissement comporte des risques. L'indice de référence est le SPI Index. Veuillez vous référer à la fin du document mentionné à des fins de comparaison des performances. Le fond est géré activement et peut s'écarter sensiblement ou totalement de l'indice de référence.

## RISQUE & RENDEMENT

1	2	3	4	5	6	7
					6	
Faible					Elevé	

## DETAILS DU FONDS

Domicile	Switzerland
Date de création	19 January 2015
Monnaie	CHF
Lead Manager	Anick Baud
Co-Manager	Florian Marini CFA, CMT
Taille du fonds*	CHF 33 Millions
Liquidité	Journalière
Investissement min.	Retail: 1000 CHF Instit: 1 million CHF
Frais entrée / sortie	0.0% / 0.0%
Commission de gestion	1.2%-0.8%
Commission de perf.	20%
High Water Mark	Oui
Benchmark	SPI Index
ISIN	Retail : CH0253810144 Instit : CH0253810169

Bloomberg	Retail : BDFSECA SW Instit : BDFSECB SW
-----------	--

NAV	Retail : 2099.26 Instit : 2135.91
-----	--------------------------------------

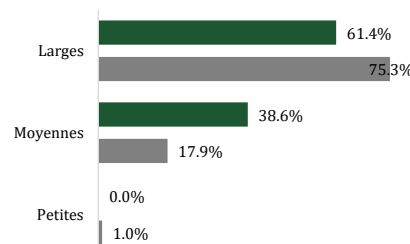
\* la taille de la stratégie est de CHF 62 Millions

Tous les coûts ne sont pas présentés, de plus amples informations peuvent être trouvées dans le prospectus ou l'équivalent.

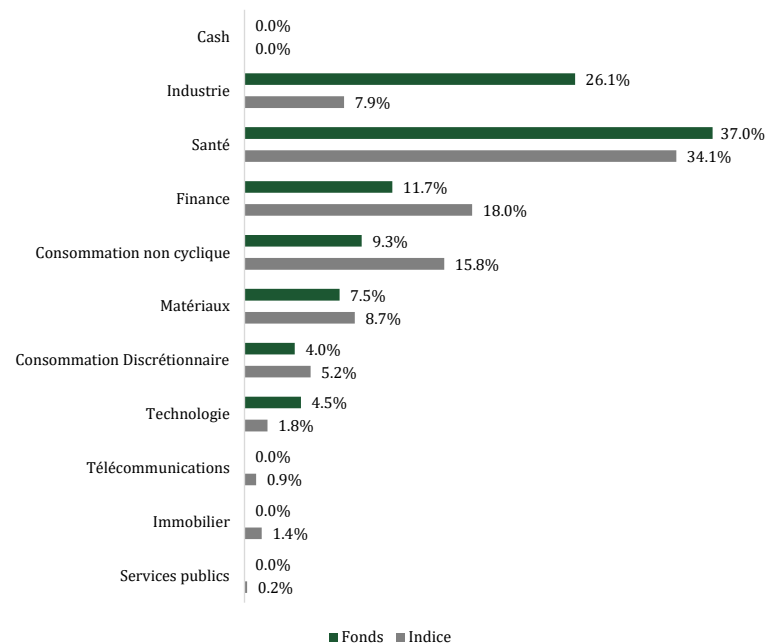
## STATISTIQUES

	Fonds	SPI Index
Leading PE	25.8	17.0
EV/EBITDA	19.9	12.5
P/Book	6.2	1.7
Taux de dividende	2.1%	2.7%
ROE	23.3%	9.0%
Dettes/Fonds Propres	56.2%	57.7%
Couverture d'intérêts	15.5	8.0
Beta	1.0	1.0
Volatilité	14.3%	12.4%

## ALLOCATION PAR CAPITALISATION



## ALLOCATION SECTORIELLE



## AUTRES DETAILS DU FONDS

Administrator	CACEIS (Switzerland) SA, Rte de Signy 35, CH-1260 Nyon
Investment Manager	Bruellan SA
Custodian	CACEIS (Switzerland) SA, Rte de Signy 35, CH-1260 Nyon
Auditor	KPMG

## TOP 10 POSITIONS

	Secteur	Poids
ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	Santé	9.3%
NOVARTIS AG-REG	Santé	9.3%
NESTLE SA-REG	Consommation non cyclique	9.3%
ZURICH INSURANCE GROUP AG	Finance	4.3%
CIE FINANCIERE RICHEMO-A REG	Consommation Discrétionnaire	4.0%
SIKA AG-REG	Matériaux	3.9%
STRAUMANN HOLDING AG-REG	Santé	3.9%
BELIMO HOLDING AG-REG	Industrie	3.7%
LONZA GROUP AG-REG	Santé	3.7%
VAT GROUP AG	Industrie	3.6%
<b>Total</b>		<b>55.0%</b>
Nombre de positions		27

## CONTACT

BRUELLAN SA  
Rue Pécolat 1  
CH-1201 Genève  
Tél: +41 22 817 18 55  
bam@bruellan.ch

Disclaimer. Clause de non-responsabilité. Bruellan SA dispose d'une autorisation de la FINMA en tant que gestionnaire de fortune collective. Cette publication est un document promotionnel au sens de l'art. 68 LSFIn, il ne s'agit pas d'une recherche indépendante. Elle est uniquement destinée à fournir des informations sur les fonds en question et ne constitue pas une offre d'achat ou de vente, un conseil en placement ou une recommandation concernant des décisions d'investissement ou autres. Les fonds peuvent être soumis à des restrictions de vente applicables à certains pays ou individus. Il est de la responsabilité de chaque investisseur de prendre connaissance des termes et conditions applicables à chaque produit. Cette publication s'adresse uniquement aux personnes autorisées à la recevoir en vertu de la réglementation en vigueur dans leur pays de domicile.

Les informations contenues dans ce document sont basées sur des sources considérées comme fiables. Il s'agit d'une communication marketing. Bruellan ne peut en garantir l'exhaustivité et l'exactitude et décline toute responsabilité pour les dommages qui pourraient résulter d'actions entreprises sur la base des informations publiées dans ce document. Les informations reflètent la situation au jour de la publication. Nous avons classé ce produit dans la catégorie 5 sur 7, ce qui correspond à un risque moyen - élevé. Veuillez vous référer au prospectus pour plus d'informations sur les risques spécifiques à ce produit qui ne sont pas inclus dans l'indicateur de synthèse. Les décisions d'investissement doivent toujours être prises sur la base d'une source d'information détaillée, en particulier le prospectus du fonds. Le prospectus, les statuts, le document d'informations clés, le formulaire de souscription et les derniers rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus (gratuitement) auprès du représentant suisse, Fund Partner Solutions (Suisse) SA, 60, route des Acacias, 1211 Genève. Veuillez consulter le prospectus et le document d'information du fonds avant de prendre toute décision finale d'investissement. Vous pouvez obtenir un résumé des droits des investisseurs en cliquant sur le lien suivant : <https://www.pictet.com/content/dam/www/documents/legal-and-notes/fundpartner-solutions/fps-summary-of-Investors-rights.pdf>. La décision d'investir dans le fonds promu doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs du fonds promu, tels qu'ils sont décrits dans son prospectus. Les informations sur les aspects liés au développement durable fournies en relation avec le fonds promu peuvent être consultées à l'adresse suivante : <https://assetservices.group.pictet/asset-services/esg-disclosures?isin=LU1118008553>. La prise en compte des risques extra-financiers dans le processus de décision d'investissement peut entraîner une sous-pondération des investissements rentables de l'univers d'investissement du compartiment et peut également conduire la gestion du compartiment à sous-pondérer des investissements qui continueront à être performants. Le Fonds a été classé comme produit financier soumis à l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 relatif aux informations à fournir en matière de développement durable dans le secteur financier (le "SFDR"). Le Fonds promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques, à condition que les entreprises dans lesquelles les investissements sont réalisés suivent des pratiques de bonne gouvernance. Informations sur la performance : Les performances publiées représentent des données passées. Les performances passées peuvent ne pas être un indicateur fiable des performances futures. Il n'y a aucune garantie que les mêmes rendements seront obtenus à l'avenir. La valeur et les revenus de vos investissements peuvent fluctuer en fonction des conditions du marché et peuvent perdre tout ou partie de leur valeur. Le fonds peut être affecté par des changements dans les taux de change, ce qui peut avoir un effet négatif sur la valeur ou le revenu du fonds. Les performances futures sont également soumises à la fiscalité qui dépend de la situation personnelle de chaque investisseur et qui peut changer à l'avenir.